



# POLITIQUE CULTURELLE

**NOS CULTURES,**  
*c'est notre culture!*



# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	3
DE PRÉCIEUX COLLABORATEURS	4
PRÉAMBULE	5
PORTRAIT	6
DÉFIS	8
VALEURS ET PRINCIPES	9
VISION ET SECTEURS D'INTERVENTION	11
ENJEUX, ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION	12
MISE EN ŒUVRE ET REMERCIEMENTS	15



La politique culturelle de la Ville de Brossard a été adoptée par le conseil municipal le 12 mai 2015 (résolution 150512-195).

Elle remplace la Politique de développement des arts et de la culture qui avait été, pour sa part, adoptée le 12 juillet 1993.

# MOT DU MAIRE

## LA CULTURE : PIERRE ANGULAIRE DE NOTRE IDENTITÉ, DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Je suis très heureux de vous présenter le fruit du travail d'un comité qui a rassemblé son expertise et sa créativité pour élaborer ce cadre de référence démontrant que la culture à Brossard est une force vive. Cette politique se veut dynamique, attrayante, innovante et révèle, indubitablement, que la culture est un facteur identitaire fort et essentiel à la qualité de vie de tous les citoyens.

De cette définition universelle « La culture, celle qui est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe [...] », quatre grands enjeux ont été mis en exergue à l'intérieur du document. Qu'il soit question de participation citoyenne, de sentiment d'appartenance, de vitalité du milieu culturel ou encore de cohésion sociale, Brossard souhaite relever le défi et poursuivre sa transformation pour devenir un modèle de ville contemporaine en cette matière. D'ailleurs, le plan d'action qui sera divulgué rendra plus tangible encore cette démarche structurante.



Brossard est reconnue pour avoir construit, depuis sa fondation et jusqu'à ce jour, un héritage culturel riche et bien vivant. Avec cette politique, nous avons la ferme intention de poursuivre dans cette direction et de ne jamais cesser de considérer la culture comme un vecteur de développement, tant sur les plans économique, que social. En effet, les diverses formes d'expression artistique que sont, entre autres, la peinture, la danse et la musique, ont cette force d'émouvoir, de rapprocher et de faire du bien, peu importe notre origine, notre religion ou notre langue. Leur valorisation et leur démocratisation demeurent des valeurs de premier plan que nous nous engageons à promouvoir, à tenter d'ancrer dans nos moeurs collectives et à faire reconnaître comme sources de fierté et de rayonnement, et ce, bien au-delà de nos frontières !

Au nom des membres du conseil municipal, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à la rédaction de cette politique et qui ont contribué à tracer cette voie à suivre pour les prochaines années.

Le maire,

Paul Leduc



# DE PRÉCIEUX COLLABORATEURS

La Ville de Brossard a bénéficié de l'appui inestimable du Comité de travail qui s'est investi dans les diverses étapes menant à la réalisation de la politique culturelle. Composé de divers intervenants du milieu, le Comité a accompli son mandat en ayant constamment le souci de doter la municipalité d'un outil pouvant enrichir la qualité de vie des citoyens et répondant à leurs aspirations en matière de culture.

## LE COMITÉ DE TRAVAIL

M. Paul Leduc, maire

M. Pierre Jetté, conseiller municipal

M<sup>me</sup> Linda Vandal, directrice  
Loisir, culture et vie communautaire

M<sup>me</sup> Suzanne Payette, directrice  
Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage

M<sup>me</sup> Oksana Stelmazuk, chef de division  
activités culturelles

M. François Ladouceur, domaine des  
arts visuels

M. Claude Millette, domaine de l'art public

M<sup>me</sup> Nadia Nadège, domaine des arts visuels  
et médiatiques

M<sup>me</sup> Julie Turcot, domaine des arts de la scène

M. Dominique Arcand, milieu scolaire

M<sup>me</sup> Joanne Beauvais, milieu des affaires



## PRÉAMBULE



*La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux.*



Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique

**Brossard considère la culture comme un facteur essentiel de la qualité de vie des citoyens. Elle constitue un élément indissociable de son identité, et sa vitalité est étroitement liée à la participation citoyenne. Aussi, la culture représente un vecteur de développement tant pour les individus que pour la collectivité. En raison de la diversité culturelle, des progrès et de l'évolution de la société, il devenait primordial d'actualiser la politique culturelle pour l'adapter à la réalité d'aujourd'hui.**

**En juillet 2013, le conseil municipal a mandaté la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire afin qu'elle entreprenne les démarches visant à l'élaboration d'une nouvelle politique culturelle. Un Comité de travail, formé d'intervenants provenant des milieux culturel, municipal, scolaire et des affaires, a été mis sur pied.**

**La politique culturelle énonce la vision de développement de la Ville à l'égard des moyens et des actions à entreprendre au cours des prochaines années. De plus, elle est un outil indispensable pour établir des ententes de développement avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Nous sommes assurés que les projets d'avenir refléteront de manière inspirante les ambitions collectives en matière de culture.**

# PORTRAIT

## UN HÉRITAGE CULTUREL BIEN VIVANT



Brossard a été fondée le 14 février 1958 au moment où le Québec amorçait des changements majeurs dans les domaines social, culturel et économique. Son nom fait référence à l'une des plus vieilles familles de son territoire. De 3 400 résidents à sa fondation, sa population compte aujourd'hui plus de 82 000 habitants. En constante transformation, Brossard a établi des assises solides dans toutes les sphères d'activité de la Ville.

En peu d'années d'existence, Brossard a construit un héritage culturel riche et bien vivant. Elle compte plusieurs immeubles inscrits au *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*. La Ville figure parmi les plus cosmopolites de la province. Environ 37 % de la population provient de 57 communautés culturelles. Cette mosaïque représente une richesse inouïe en matière de patrimoine vivant et participe au développement identitaire de la Ville.

Dans les années soixante, les investissements dans le secteur de la culture se faisaient rares pour une municipalité. Brossard a fait preuve d'avant-gardisme en investissant dans la culture pratiquement dès sa fondation. L'acquisition, en 1962, de l'œuvre *Hommage à la classe ouvrière* du sculpteur québécois Armand Vaillancourt témoigne de son audace.

En 1972, la Ville met sur pied un service de bibliothèque qui connaît des développements successifs. La bibliothèque sera aménagée dans

des locaux vacants d'un centre commercial en 1974. En 2001, on procède à la construction d'une nouvelle bibliothèque. Cet équipement moderne, situé à proximité de l'hôtel de ville, deviendra au cours de la décennie suivante une référence en matière d'infrastructure. Très appréciée de la population, la Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage se classe parmi les plus fréquentées au Québec.

En 1993, Brossard figure parmi les premières villes du Québec à adopter une politique culturelle. Dès l'année suivante, la municipalité acquiert le Centre socioculturel. Depuis, il contribue incontestablement au dynamisme culturel de la Ville. On y présente des expositions, des spectacles, des événements d'envergure et une variété d'ateliers culturels. Grâce à des investissements soutenus, il est devenu un pôle culturel majeur qui encourage et valorise la participation citoyenne à la vie culturelle.

En 2008, le Théâtre l'Étoile, une salle de spectacle de près de 1 000 places, s'implante au cœur du Quartier DIX30. Devant sa popularité grandissante, un nouvel espace de diffusion culturelle, Le Club, a été inauguré en 2013. Situé au cœur d'une destination commerciale prisée, l'emplacement de ce pôle culturel est stratégique tant en matière de développement de clientèles que pour tisser des liens avec le monde des affaires.



Aujourd'hui, la culture participe activement au développement identitaire, social, économique et touristique de la Ville. Annuellement, des milliers de personnes fréquentent les lieux culturels et participent aux diverses activités offertes par la municipalité ainsi que par les nombreuses organisations et entreprises présentes sur le territoire. Ainsi, la culture dynamise la Ville et lui assure un rayonnement de plus en plus important tout en offrant à la population un milieu de vie enrichissant et des plus appréciables.

Dans sa récente planification stratégique 2013-2030, Brossard se donne pour mission de se positionner comme une ville urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde. Elle contribue au dynamisme culturel et encourage les citoyens à adopter un mode de vie actif et moderne où la culture est fortement ancrée dans le quotidien et devient l'affaire de tous.

Ainsi, Brossard entend se donner les moyens de demeurer une ville inspirante et innovante. En ce sens, reflétant les réalités du XXI<sup>e</sup> siècle, la nouvelle politique culturelle permettra de déployer des actions structurantes et d'arrimer ce secteur à l'ensemble des sphères de l'activité municipale. Il s'agit maintenant de se mobiliser envers le développement culturel de la Ville, de s'approprier la culture et de la partager.

# DÉFIS

Propulsée par le progrès et un vent de dynamisme, Brossard souhaite poursuivre sa transformation et devenir un modèle de cité contemporaine. La culture étant un vecteur de développement, divers défis sont à relever pour lui assurer un avenir porteur :

- > L'interculturalisme demeure un défi constant pour assurer une cohésion sociale et la participation citoyenne à la culture.
- > Un passage générationnel, harmonieux et inspirant, doit s'opérer pour que toutes les générations se sentent interpellées par l'offre culturelle.
- > L'accès à l'information a transformé les modes de communication, de formation, de création et de diffusion.
- > Plusieurs facteurs (évolution technologique, économie du savoir, croissance de la diversité culturelle, vieillissement de la population, etc.) amènent les bibliothèques à adapter leur offre de services et leur aménagement.
- > Brossard compte parmi sa population de nombreux artistes qui doivent disposer de lieux pour créer, produire et diffuser leur travail.
- > Les besoins et les attentes en matière d'investissements culturels augmentent. Il est primordial de définir les priorités.
- > La concertation, la collaboration, le bénévolat et l'action partenariale sont essentiels à la poursuite du développement culturel.



# VALEURS ET PRINCIPES



Les valeurs et les principes inspirent la vision et les axes d'intervention constituant la présente politique culturelle.



Brossard choisit la définition de l'UNESCO pour orienter son action culturelle :

*La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.<sup>1</sup>*

Les valeurs qui inspirent ses actions sont **l'ouverture, la fierté, l'inclusion, l'engagement, le dialogue, l'échange, et aussi l'innovation, l'originalité et la créativité.**

> La participation citoyenne constitue une priorité d'intervention. Ainsi, la Ville encourage la concertation, la collaboration et les partenariats culturels.

> La diversité culturelle est au cœur de l'identité de Brossard. Les échanges interculturels sont encouragés et stimulés.

> La vitalité culturelle est un élément essentiel au maintien de la qualité de vie de la population.

> La culture contribue à la fierté et au sentiment d'appartenance. Elle constitue un facteur de rapprochement et de cohésion sociale tout en participant au développement économique et touristique.

> La Ville joue un rôle d'éducation, de sensibilisation et de médiation culturelle.

> L'offre culturelle est de qualité et développée en considérant les besoins de la population et l'évolution des pratiques et des tendances.

> La Ville encourage, soutient, promeut et reconnaît l'importance de la culture.

> La Ville protège son patrimoine selon une optique de développement durable.

<sup>1</sup>UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

Déjà résolument engagée envers le développement durable, la Ville de Brossard souhaite adhérer aux principes de l'Agenda 21 de la culture du Québec. Il s'agit d'un cadre de référence qui a comme objectif de donner l'impulsion à une vision renouvelée du développement de la culture dont les principes d'action s'énoncent comme suit :

### PRÉSERVATION ET VALORISATION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

La diversité culturelle est une grande richesse pour les individus et les sociétés. La protection, la promotion et le maintien de la diversité culturelle sont une condition essentielle pour un développement durable au bénéfice des générations présentes et futures (tiré du Principe de développement durable de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO).

La protection, la promotion et le maintien de la diversité culturelle impliquent notamment la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles propres à notre société, car ces dernières favorisent l'évolution et l'essor de la culture québécoise.

### UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES CULTURELLES

Les ressources culturelles, notamment le patrimoine, les arts et les expressions culturelles, doivent être utilisées de manière responsable dans le respect de leur essence et de leur équilibre en évitant toute forme de surexploitation, de dénaturation et d'appauvrissement pouvant compromettre leur usage à long terme pour les générations futures.

### CRÉATIVITÉ ET INNOVATION

La culture est un puissant catalyseur de créativité et d'innovations sociales et technologiques. Le soutien à la créativité et à l'innovation est une condition essentielle pour assurer la viabilité du développement global de la société.

# VISION ET SECTEURS D'INTERVENTION



*L'objectif de la politique culturelle est de faire de Brossard un milieu de vie où la culture est un facteur essentiel de la qualité de vie, un vecteur de développement et une source de rayonnement pour la ville.*



## BROSSARD, AU CONFLUENT DES CULTURES, DE LA CRÉATIVITÉ ET DE LA MODERNITÉ

La culture est ancrée dans le quotidien et suscite l'engagement et la fierté de tous : artistes, organismes, milieu scolaire, monde des affaires et citoyens. Elle est prise en compte dans les différentes sphères municipales.

*Nos cultures, c'est notre culture!*

La Ville de Brossard entend concentrer son intervention dans les domaines culturels suivants :

- > Arts visuels et art public
- > Architecture et design
- > Métiers d'art
- > Arts de la scène
- > Histoire et patrimoine
- > Gastronomie
- > Muséologie
- > Loisir culturel
- > Lettres, littérature et bibliothèques
- > Tourisme culturel et événements
- > Cinéma et arts médiatiques
- > Communications
- > Éducation

Le développement de la pratique culturelle se définit comme suit :

- > Apprentissage
- > Formation
- > Médiation culturelle
- > Lecture
- > Pratique et expérimentation
- > Création
- > Production
- > Promotion
- > Diffusion
- > Conservation
- > Transmission



# ENJEUX, ORIENTATIONS ET AXES D'INTERVENTION



## ENJEU 1 <sup>^</sup> PARTICIPATION CITOYENNE

### LA POPULATION AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Les citoyens doivent se sentir interpellés par la culture. L'accès à diverses formes d'expression doit faire partie prenante du développement culturel. La Ville se donne pour mandat de rendre accessible la culture, de la promouvoir et de jouer un rôle de catalyseur pour stimuler les échanges.

#### AXES D'INTERVENTION



- 1.1** Favoriser le développement d'une offre culturelle de qualité et de proximité.
- 1.2** Mettre en valeur la pratique artistique amateur, les initiatives citoyennes, communautaires et intergénérationnelles.
- 1.3** Valoriser les échanges, le bénévolat, le mécénat et les partenariats dans le secteur culturel.
- 1.4** Analyser les besoins des clientèles et adapter la programmation en conséquence.
- 1.5** Encourager la médiation culturelle comme instrument de cohésion sociale.

- 1.6** Adapter les moyens de communication aux réalités de la population et en phase avec les nouvelles technologies.
- 1.7** Engager le milieu scolaire dans le développement et la réalisation d'activités culturelles.



## ENJEU 2 <sup>^</sup> IDENTITÉ ET SENTIMENT D'APPARTENANCE

### LA RENCONTRE, LE PARTAGE ET LE REFLET DES CULTURES

La diversité culturelle constitue une richesse. Les initiatives susceptibles de valoriser l'intégration des communautés culturelles et leur contribution à la vitalité culturelle seront soutenues. Des actions de sensibilisation seront menées auprès des nouveaux arrivants envers la réalité culturelle du Québec.

#### AXES D'INTERVENTION



- 2.1** Développer des actions concertées et ciblées pour assurer la promotion de la culture sur le territoire.
- 2.2** Utiliser la culture comme instrument d'inclusion sociale et d'intégration des communautés culturelles.
- 2.3** Encourager les échanges, le réseautage et le partage d'informations entre les multiples groupes qui composent la communauté.
- 2.4** Favoriser la rencontre des cultures dans l'offre culturelle et encourager les initiatives interculturelles.
- 2.5** Identifier les besoins des communautés culturelles en matière de culture.
- 2.6** Identifier, conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel par des approches novatrices, selon une optique de développement durable.



## VITALITÉ ET DYNAMISME DU MILIEU CULTUREL

### LA CRÉATIVITÉ, L'INNOVATION, LA DIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DES EXPRESSIONS ARTISTIQUES

La Ville de Brossard entend consacrer des ressources (humaines, financières, matérielles et immobilières) dont elle dispose au soutien de la vitalité culturelle, tout en continuant à assumer un rôle de premier plan en matière de services de bibliothèque, de loisir culturel, de diffusion, de promotion ainsi que de médiation culturelle. Elle tient également à soutenir activement le milieu culturel et les activités de création et de production afin de susciter la créativité et l'innovation.

#### AXES D'INTERVENTION



- |   |   |
|---|---|
| <p><b>3.1</b> Valoriser et faire connaître les pôles culturels existants.</p> <p><b>3.2</b> Mettre en place des stratégies qui assurent l'évolution des pratiques en fonction des progrès et des changements de société.</p> <p><b>3.3</b> Favoriser l'accès à des équipements répondant aux normes et standards de qualité généralement reconnus dans le milieu professionnel.</p> <p><b>3.4</b> Promouvoir et valoriser l'offre culturelle.</p> | <p><b>3.5</b> Accroître la visibilité des lieux, des artistes et des organismes culturels présents sur le territoire.</p> <p><b>3.6</b> Encourager la présence d'artistes et d'organismes culturels sur le territoire.</p> <p><b>3.7</b> Assurer le soutien et la reconnaissance des artistes et des organismes culturels.</p> <p><b>3.8</b> Encourager la relève et la diffusion de pratiques émergentes et locales.</p> <p><b>3.9</b> Évaluer les besoins et développer des stratégies pour implanter de nouveaux pôles culturels à vocation mixte.</p> |
|---|---|

## CONTRIBUTION DE LA CULTURE AU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

### LA CULTURE, AGENT DE COHÉSION SOCIALE

Le secteur culturel contribue incontestablement au développement de la Ville et au bien-être de la population. Brossard souhaite faire de sa diversité et de son dynamisme culturels un trait d'identité et une source de rayonnement. Symbole de fierté pour ses citoyens, Brossard entend s'affirmer comme une grande ville de culture.

#### AXES D'INTERVENTION



- |   |   |
|---|---|
| <p><b>4.1</b> Encourager le développement de partenariats et de collaborations contribuant au développement de projets structurants pour la communauté.</p> <p><b>4.2</b> Engager le milieu des affaires au développement culturel.</p> <p><b>4.3</b> Intégrer la culture dans les différentes sphères municipales.</p> <p><b>4.4</b> Assurer le soutien aux initiatives favorisant l'intégration sociale des communautés culturelles, des jeunes, des familles et des aînés.</p> | <p><b>4.5</b> Intégrer le développement culturel au développement touristique afin d'accroître le pouvoir d'attraction de la Ville.</p> <p><b>4.6</b> Accueillir, soutenir et développer des événements culturels distinctifs et contribuant au développement identitaire de Brossard.</p> <p><b>4.7</b> Intégrer la dimension culturelle et patrimoniale à la planification urbaine, aux grands projets de développement, aux projets résidentiels et aux stratégies de développement durable.</p> |
|---|---|

## MISE EN ŒUVRE

Pour atteindre ses objectifs, la politique culturelle de la Ville de Brossard doit se traduire par un plan d'action précisant les mesures à instaurer, les engagements à respecter et les moyens d'évaluer la portée des diverses interventions dans un avenir défini. La présente politique sera accompagnée d'un plan d'action qui détaillera les actions à entreprendre à l'échelle municipale et sur le territoire au cours des prochaines années.

## REMERCIEMENTS

La Ville de Brossard désire remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de la politique culturelle. Citoyens, artistes, représentants d'organismes, intervenants culturels et de divers milieux, ainsi qu'employés municipaux ont été nombreux à contribuer à l'enrichissement de cet outil.

#### Mentions de source

En couverture  
*Prélude*, œuvre de Marta Liliam Goyette Saavedra  
 Collection de la Ville de Brossard

Page 2  
 Peinture en plein air, Halte des artistes 2014 ©Ville de Brossard  
 Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage ©Ville de Brossard

Page 4  
 Inscription dans le pavé devant la bibliothèque ©Ville de Brossard

Page 5  
 Artistes du cirque : duo Marie-Eve Demers et Catherine Viens, cérémonie de l'Ordre du mérite 2015 ©Ville de Brossard

Pages 6-7  
*La quête II*, œuvre d'André Ferron, Salon des arts visuels 2014

Page 8  
 Les pianos publics (Facebook) ©Ville de Montréal

Page 9  
 Artistes du cirque : duo Marie-Eve Demers et Catherine Viens, cérémonie de l'Ordre du mérite 2015 ©Ville de Brossard

Pages 10-11  
 Salon des arts visuels 2014 ©Ville de Brossard

Page 12  
 Arthur L'aventurier, Festin culturel 2013 ©Ville de Brossard

Page 13  
 Quatuor vocal Quatrissimo, Salon des métiers d'arts 2014 ©Ville de Brossard

*Sans titre*, œuvre d'art public de Nina Gauvin et Lancelot Tremblay, intersection du boulevard Milan et de la bretelle de l'autoroute 10

Page 15  
 Lorraine Klaasen, Festin culturel 2013 ©Ville de Brossard

Page arrière  
 Art urbain, viaduc Pelletier ©Ville de Brossard

#### Coordination

Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire et Direction des communications

#### Graphisme

Agence Grenade | équipe créative

#### Édition

Ville de Brossard  
 Disponible en ligne à [brossard.ca](http://brossard.ca)







**BROSSARD,**  
des cultures, de la créativité et de la modernité